

Compte rendu de la CLE

Réunion du 26 juin 2025

La CLE s'est réunie le 26 juin 2025 à 14h à la salle Armand Pradel à Ebreuil sous la présidence de Charles SCHIETTEKATTE (vice-président de la CLE).

Charles SCHIETTEKATTE a fait un mot d'introduction et il a excusé Gilles JOURNET (président de la CLE) qui n'a pas pu être présent à cause des dégâts causés par les orages de la veille dans sa commune.

La présentation projetée est jointe au présent compte-rendu.

La liste des participants figure en annexe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lise LANCELOT présente l'ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2024
- Point sur la feuille de route 2025-2030 demandée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Bilan de la pré étude HMUC par EODD
- Point sur le projet de mine de lithium par IMERYs
- Questions diverses

DELIBERATION n° 2025-5 : L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Charles SCHIETTEKATTE présente le compte rendu de la CLE du 13 mars 2025.

DELIBERATION n° 2025-06 : La CLE valide le compte rendu de la réunion du 13 mars 2025 à l'unanimité.

VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Lise LANCELOT présente les principaux éléments du rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation pour l'année 2024. Ce rapport a été envoyé en amont de la réunion et il sera disponible sur le site internet du SAGE après validation.

DELIBERATION n° 2025-07 : La CLE valide le rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation pour l'année 2024 à l'unanimité.

POINT SUR LA FEUILLE DE ROUTE 2025-2030 DEMANDEE PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Lise LANCELOT fait un point sur la feuille de route 2025-2030 demandée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Elle précise que des éléments seront communiqués plus tard par l'Agence pour préciser leur demande de mise en jour et le planning. Dès que ces éléments seront en sa possession, Lise LANCELOT informera la CLE du déroulement des réunions pour valider cette feuille de route.

BILAN DE LA PRE ETUDE HMUC PAR EODD

Thierry DROIN (EODD) commence la présentation du bilan de la pré étude HMUC en récapitulant ce qui a été fait.

Baptiste MARIE CATHERINE (CCI 63) est agréablement surpris du niveau d'avancement de la pré étude HMUC. Il dit que les objectifs de la pré étude HMUC sont de valider la méthodologie pour lancer l'étude HMUC et de faire la synthèse bibliographique de l'existant. La validation des données compilées en prenant en compte les incertitudes et les biais interviendra lorsque l'étude HMUC sera lancée.

Thierry DROIN ajoute que pour le volet ressource, seule l'acquisition de connaissances par le suivi hydrologique a été traitée. Ce suivi va alimenter la réflexion sur la ressource en eau et le calage d'un modèle ressource. Pour les besoins, un premier constat a été fait avec une première quantification et identification des secteurs à enjeu. Néanmoins, la connaissance sera à améliorer sur certains points (industrie et élevage) pour affiner certaines données en lien avec les limites de la BNPE. Cette banque de données fournit une information sur les prélèvements avec un taux de précision insuffisant par rapport à ce qui est souhaité. Ses limites sont liées au seuil de déclaration de 7 000 m³ par an et à l'antériorité des données.

Baptiste MARIE CATHERINE précise que la BNPE est la base de données la plus précise actuellement même si elle a des biais.

Julien MARTENS (CDA 03) demande s'il est normal que les rapports 4a et 4b ne soient pas disponibles.

Thierry DROIN affirme que tout a été transmis en amont de la CLE. Il précise que ces rapports ne mentionnent pas de débit biologique. Pour la période hors basses eaux, des débits seuils en dessous desquels des dysfonctionnements sont observés seront calculés. Ces débits seront abordés dans l'étude HMUC. En outre, le premier rapport plans d'eau sera actualisé prochainement au vu des résultats des suivis. Le seul rapport non terminé concerne les résultats du protocole hors basses eaux.

Lise LANCELOT s'excuse : elle a oublié de diffuser les notes sur le suivi hydrologique et le suivi ESTIMHAB.

Julien MARTENS souhaite que tous les documents soient renvoyés dans leur version la plus actuelle. Il a des remarques sur les rapports : erreurs de RPG (évolution de surface), contradictions,

Tous les rapports seront renvoyés début juillet par le biais d'un lien de téléchargement fourni par EODD. Les membres de la CLE auront jusqu'au 31 août pour envoyer leurs remarques par mail à Thierry DROIN (t.droin@eodd.fr) et Lise LANCELOT. Le rapport de la phase 1, datant de 2 ans, déjà présenté en réunion et diffusé, ne sera cependant pas modifié.

Stéphane MOREL (EODD) présente l'analyse des plans d'eau.

Julien MARTENS se demande pourquoi sur deux bassins comparables, il y en a un avec des plans d'eau et l'autre non. Leur existence ne relève pas du hasard.

Stéphane MOREL affirme que la géologie ne l'explique pas car les deux bassins sont semblables de ce point de vue. Le contexte morphologique se prête peut-être plus aux plans d'eau.

Vincent JOURDAN (Entente Sioule & Andelot) connaît le bassin en question et ajoute que les plans d'eau se sont faits par opportunité.

Julien MARTENS s'interroge sur ce que représente les courbes des graphiques dans la diapositive 28.

Stéphane MOREL explique que chaque courbe représente une méthode de calcul de l'évaporation différente.

Charles SCHIETTEKATTE demande si la profondeur joue un rôle dans l'évaporation.

Stéphane MOREL répond que non. Cependant, l'humidité de l'air et le vent augmentent ce phénomène.

Loïc TAMIAN demande à EODD s'ils ont pu établir une différenciation en fonction du type de plans d'eau (surface, profondeur).

Stéphane MOREL explique qu'ils n'ont pas été jusqu'à ce niveau de détail. Il ne pense pas que ces paramètres aient beaucoup d'influence.

Loïc TAMIAN répond qu'ils en ont selon une étude : plus les plans d'eau ont de l'inertie (gros volume), moins ils s'évaporent.

Stéphane MOREL insiste sur le fait que le vent est un facteur important dans l'évaporation.

Sylvain LECUNA (EDF) remarque que les prairies sont abordées concernant l'évapotranspiration. Il se demande si les forêts peuvent être étudiées de la même façon.

Stéphane MOREL indique que la bibliographie est contradictoire sur si les forêts évaporent plus qu'une prairie. Le coefficient cultural qui sert à calculer l'ETP est différent selon les espèces. La prairie est souvent utilisée car c'est un système simple. De plus, la température au sein de la forêt est plus basse ce qui joue sur l'évaporation.

Julien MARTENS interroge EODD sur la valeur de RFU utilisée pour les calculs.

Stéphane MOREL précise que la valeur est 50.

Julien MARTENS veut des précisions sur le mode de gestion des plans d'eau à Lapeyrouse.

Stéphane MOREL répond que l'écoulement observé est dû à des fuites des gros ouvrages. Cependant, cet écoulement peut être non oxygéné, générant de l'ammoniaque. Il pense que lors de l'étiage de 2023, les ouvrages règlementaires avec un débit réservé par le moine apportaient plus d'eau que l'écoulement naturel vu que cet étiage a été très sévère.

Guy LEMAITRE (commune de Montfermy) affirme qu'il existe beaucoup d'études sur les plans d'eau en France (exemple du Limousin). La forte quantité de plans d'eau de petite surface provoquerait des micro dérèglements climatiques. Il ajoute que les espèces invasives et la rupture des écoulements des cours d'eau sont également des problèmes. Les résultats des études doivent guider la gestion de ces plans d'eau.

Stéphane MOREL reconnaît que les plans d'eau ont des impacts et que la meilleure solution correspond au bypass ou contournement.

Guy LEMAITRE ajoute qu'il y a 40 ans, l'observation satellite en Creuse avait mis en évidence le mitage des plans d'eau qui avaient été construits sans autorisation et sans étude d'impact à des fins mercantiles. Aujourd'hui, la ressource en eau est importante pour tous les usages.

Stéphane MOREL rappelle qu'un cadre réglementaire existe maintenant. Le contournement est une solution pour assurer les débits.

Thierry DROIN précise que les caractéristiques et la gestion des ouvrages sont essentiels dans l'impact de l'ouvrage sur le milieu. Les résultats présentés seront valorisés lors de l'étude HMUC. Sur le secteur de la Sioule, il y a des territoires avec beaucoup de plans d'eau qui interceptent des cours d'eau. Tout aménagement anthropique a des impacts donc une approche générale est nécessaire. La pré étude était ciblée sur l'acquisition de connaissances.

Vincent JOURDAN indique qu'il n'est pas surpris par les résultats, surtout concernant le bassin de Lapeyrouse. Néanmoins, le phénomène de fuite sur les petits plans d'eau ne doit pas être généralisé.

Loïc TAMIAN demande si sur Gouttières, il y a un effet de la température du plan d'eau sur l'oxygène.

Stéphane MOREL répond que oui mais à la marge : il y a peu de différence en oxygène dissous entre une température à 20 et 24 °C.

Vincent JOURDAN ajoute que pour un étang en surverse, la température peut monter très haut en journée et descendre très bas la nuit. Avec un moine, les écarts jour-nuit sont plus lissés et la température augmente progressivement. Il s'interroge sur ce qui est le mieux pour le milieu et les espèces.

Stéphane MOREL explique que la tranche superficielle du plan d'eau réagit très rapidement. Il n'a pas d'information sur ce qui est le mieux pour le milieu.

Vincent JOURDAN mentionne qu'il a observé, à l'aval des plans d'eau avec des fuites, des agglomérats oranges.

Stéphane MOREL indique que c'est dû au fer soluble présent dans les fonds des plans d'eau. Ce dernier précipite au contact de l'oxygène quand l'eau du fond est évacuée.

Charles SCHIETTEKATTE pense que la présence d'azote organique détecté à Gouttières est dû à la coupe de forêts.

Financement de l'étude HMUC :

Lise LANCELOT présente le planning concernant le financement de l'étude HMUC. Elle rappelle que le budget prévu était de 420 000 € TTC. Au vu des résultats de la consultation des entreprises, il faudra plutôt prévoir 550 000 € TTC pour la tranche ferme et les tranches optionnelles. La tranche ferme étant de 427 000 € TTC. Les 30% de financement à trouver correspondraient donc à 165 000 € TTC (contre 126 000 € TTC avant consultation). Après discussion avec le président de la CLE, il a été décidé de demander à la CLE si elle était d'accord pour que les acteurs économiques (chambres d'agriculture, CCI et fédérations de pêche) soient sollicités par courrier pour participer au comité des financeurs potentiels en septembre et réfléchir à leur position sur cette question.

Julien MARTENS indique que, pour lui, l'envoi de ces courriers est inutile vu l'état financier des structures. Pour la chambre d'agriculture, les agriculteurs participent déjà indirectement via les redevances de l'Agence de l'eau. Par conséquent, la chambre d'agriculture 03 répondra non.

Baptiste MARIE CATHERINE a les mêmes remarques que Julien MARTENS. Il ajoute que la CCI 63 a un club d'entreprises qui finance du temps agent pour le suivi des études HMUC.

Jean Claude GUILLON (CCI 63) complète en soulignant que les CCI n'ont pas été sollicitées sur ce sujet ailleurs.

Lise LANCELOT rappelle que précédemment les études HMUC étaient financées à 100% par l'Agence de l'eau ce qui permettait de ne pas solliciter d'autres financements. Elle ajoute qu'au niveau de l'EP Loire, sur certains SAGE, les communautés de communes ont été sollicitées avec succès.

Yannick BAYLE (AELB) explique que le financement à 100% était dû à un contexte exceptionnel. Les taux classiques de financement des études sont de 50%. Le 12^{ème} programme de l'AELB a permis d'avoir certaines études, dont HMUC, à 70%.

Nathalie NICOLAU (DDT 63) demande si au niveau du Plan Loire et du FEDER Massif central, il y a des possibilités de financement.

Lise LANCELOT répond que pour le Plan Loire, Maïwenn ROCHARD qui travaille sur le PTGE Allier aval a regardé et il n'y a pas de fléchage sur l'aspect quantité de la ressource. Pour le FEDER Massif central, les subventions disponibles sont attribuées aux régions autres que l'Auvergne pour rééquilibrer le partage car l'Auvergne en avait concentrées la majorité. De plus, les subventions sont calculées sur des montants HT donc il resterait un reste à charge que l'EP Loire ne pourrait pas prendre en charge. Elle rappelle que sans les 100% de financement, l'étude ne pourra pas commencer et devra être décalée.

Mickael LELIEVRE (fédération de pêche 03) indique que les fédérations de pêche ne sont pas des acteurs économiques.

Jean Claude GUILLON explique que la CCI 63 fait partie de la CCI régional AURA et la cohérence des politiques territoriales est importante pour eux. D'autres bassins (comme Rhône Méditerranée) fonctionnent de manière différente de Loire-Bretagne. Les CCI essayent d'éviter les discriminations territoriales. La réponse au courrier qui sera envoyé prendra en compte la globalité de la situation.

Nathalie NICOLAU reconnaît que la politique de l'eau sur la région AURA, qui possède trois bassins versants hydrographiques, n'est pas la même partout. Le bassin Rhône Méditerranée est en ZRE depuis un moment donc les études volumes prélevables ont commencé depuis longtemps. Elle ajoute que comparer des politiques qui sont sur des bassins différents est compliqué voire impossible.

Jean Claude GUILLON rétorque qu'une comparaison est nécessaire pour que les politiques soient les plus harmonieuses possibles et moins coûteuses aux collectivités.

Charles SCHIETTEKATTE conclut ce point en confirmant l'envoi des courriers aux acteurs économiques pour leur demander s'ils peuvent participer financièrement à l'étude HMUC et les inviter au comité des financeurs potentiels du 4 septembre.

POINT SUR LE PROJET DE MINE DE LITHIUM PAR IMERYS

Les différents représentants d'IMERYS présentent l'avancement du projet de mine de lithium.

Nathalie NICOLAU demande comment la profondeur des nappes a été déterminée.

Jean François RICARD (IMERYS) répond que les 25 piézomètres du secteur prennent des mesures toutes les 6 heures. Ils sont placés au maximum à 291 m de profondeur et en moyenne à 30 – 40 m.

Loïc TAMIAN remarque que les petits cours d'eau au nord du secteur n'apparaissent pas sur la carte de la diapositive 15.

Jean François RICARD explique qu'il a utilisé le relevé Topage. Il confirme que les petits cours d'eau sont pris en compte dans les zones de prospection.

Loïc TAMIAN ajoute qu'un de ces petits cours d'eau est à proximité d'une zone de rabattement de nappe en surface.

Jean François RICARD confirme ce fait. Il ajoute que la carrière va s'agrandir du côté nord et que tous les impacts seront traités.

Une question sur le rabattement de la nappe est posée concernant le volume qui correspond à la descente d'un mètre de la nappe.

Jean François RICARD indique cela représente 800 m³ par jour de pompage. Il répond à la demande de mettre hors d'eau la mine. Des décisions seront prises sur le devenir de l'eau avec l'appui d'une étude de faisabilité et en équilibrant les impacts (par exemple, une réutilisation des eaux de pluie entraînerait moins de pompage dans la Sioule mais aurait un impact sur l'environnement par la non restitution de l'eau).

Sylvain LECUNA précise, suite à une question sur le fonctionnement de la convention avec EDF et la CDA 03, que cet accord vise à garantir un soutien d'été. Le volume est le même que celui conventionné auparavant avec la Chambre. Il affirme que la retenue des Fades est conséquente en terme de capacité de stockage.

Julien MARTENS ajoute que la convention avec EDF, depuis 2020, a fait ses preuves : plus d'arrêtés sécheresse sur la Sioule.

Loïc TAMIAN revient sur la gestion des eaux de pluie, notamment la qualité.

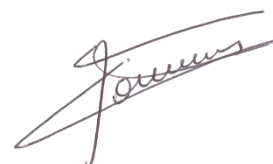
Jean François RICARD explique qu'IMERYS est soumis à un arrêté préfectoral. Il ajoute qu'ils peuvent prendre un peu de cette eau en hiver mais ils sont limités pour la stocker même s'il y a un peu de stockage sur le site. Il rappelle l'équilibre nécessaire entre captage pour le fonctionnement de l'usine et restitution au milieu.

Noémie DUMAS (IMERYS) indique que le bilan eau n'est pas abouti et qu'il sera affiné en fonction des processus, des capacités de stockage et de la qualité de l'eau nécessaire. Les besoins en eau sont sûrs.

QUESTIONS DIVERSES

Lise LANCELOT informe les membres de la CLE qu'un avis sur le programme de mesures de l'Agence de l'eau a été émis par le bureau le 15 mai. En outre, une action de communication destinée au grand public sur les résultats du diagnostic de vulnérabilité au changement climatique sera probablement programmée en automne avec le CEN 03 qui mène une étude similaire. Ce diagnostic est disponible sur le site internet du SAGE.

Charles SCHIETTEKATTE remercie l'ensemble des participants. La séance est levée à 16h45.



ANNEXE : LISTE DES PRESONNES PRESENTES

NOM		REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX						
Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•		
Sylvain	DURIN	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•		
Marie-Hélène	MICHON	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine		•		
Thierry	GAILLARD	Conseil Départemental de la Creuse			•	
Jean-Pierre	LUNOT	Conseil Départemental du Puy de Dôme			•	
Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme			•	
André	BIDAUD	Conseil Départemental de l'Allier			•	
Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier			•	M. JALIGOT
Alain	MERCIER	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)	•			
Gilles	ALLAUZE	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)	•			
Cédric	ROUGHEOL	Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (63)			•	
Grégory	BONNET	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge (63)		•		
Sabine	MICHEL	Communauté de communes du Pays de St-Eloy (63)			•	
Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)		•		
Stéphane	COPPIN	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)			•	
Gérard	VERNIS	Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (03)	•			
Maryline	JALIGOT	Commentry Montmarault Nérès Communauté (03)		•		
David	GRANGE	Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine (23)		•		
Charles	SCHIETTEKATTE	Commune de Saint-Gal-sur-Sioule (63)	•			
Guy	LEMAITRE	Commune de Montfermy (63)	•			
Bernard	DEVOUCOUX	Commune de Brout-Vernet (03)	•			
Bruno	LAMOUCHE	Commune de Bayet (03)			•	
Patrick	BERTRAND	Commune de Contigny (03)			•	
Michelle	PARIS	Commune de Chouvigny (03)			•	
Marion	ROSTAN	Commune de Vicq (03)		•		
Luc	CAILLOUX	Syndicat Mixte Sioule et Morge (63)			•	
Janette	VIALETTE-GIRAUD	SIAEP du Sioulet (63)	•			
Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble			•	M. ROSTAN
Alain	DETERNES	SM des Eaux de l'Allier (03)			•	
Boris	SOUCHAL	SMAD des Combrailles			•	
Gérard	VENAULT	SMAD des Combrailles	•			G BONNET
Laurent	BERNARD	PNR des Volcans d'Auvergne			•	
Daniel	FRECHET	EP Loire			•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES						
Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•			
Julien	MARTENS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•			
		Chambre d'Agriculture de la Creuse			•	
Jean-Claude	GUILLON	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme	•			
Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier			•	
Audrey	FORESTIER	UNICEM	•			
Vincent	FERRY	France Hydroélectricité		•		
Sylvain	LECUNA	Délégation Régionale d'EDF	•			France Hydroélectricité
Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	Centre National de la Propriété Forestière			•	
Sylvain	LELIEVRE	Office de Tourisme des Combrailles			•	
Noël	PLANE	Office de tourisme en Val de Sioule			•	
Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•			
Mickael	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•			LOGRAMI
Emmanuel	DE MIL	LOGRAMI		•		
Fabienne	THIERRY	FNE Allier	•			
Daniel	ROUSSET	FRANE			•	
Christiane	LOUVETON	Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier		•		
Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir			•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS						
		Préfecture de la Région Centre			•	
		Préfecture du Puy-de-Dôme		•		
Julie	COUSIN	Préfecture de l'Allier	•			
Philippe	VACHER	MISEN 23		•		
Nathalie	NICOLAU	MISEN 63	•			ONF

Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	•			
Dorothée	JEHAES	DREAL Auvergne	•			
Loïc	TAMIAN	Office Français de la Biodiversité	•			
Yannick	BAYLE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•			
Eike	WILMSMEIER	Office National des forêt		•		
INVITES						
Xavier	JALADON	PNR des Volcans d'Auvergne	•			
Vincent	JOURDAN	Entente Sioule & Andelot	•			
Laurie	MASSERET	Entente Sioule & Andelot	•			
Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	•			
Mélessandre	DA SILVA BARREIROS	Communauté de communes du Bocage Bourbonnais	•			
Baptiste	MARIE- CATHERINE	CCI 63	•			
Cyriel	ERRERA	Stagiaire ENS Buttes et Marais	•			
Sylvie	TABARAND	Région Auvergne-Rhône-Alpes (Natura 2000)	•			
Rémy	MARCEL	CD63	•			